

Pour diffusion immédiate  
Québec général de base  
Bas-Saint-Laurent  
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

## Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

### Le BAPE tiendra une tournée d'information

Québec, le 23 février 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite la population à quatre séances publiques d'information dans le cadre de la période d'information publique sur le programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Les séances se tiendront le 5 mars à Rimouski, le 12 mars à Cap-aux-Meules, le 19 mars à Carleton-sur-Mer et le 24 mars à Grande-Vallée. Il sera également possible d'y participer en ligne sur le site Web et la page Facebook du BAPE.

Comme le programme touche 45 municipalités réparties dans quatre secteurs d'étude, le BAPE a choisi de tenir une séance d'information par secteur. Au cours de ces rencontres, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation du projet par l'initiateur. Chaque présentation prendra en considération les particularités du secteur où se tiendra la séance. Les participants et participantes pourront poser des questions et obtenir des renseignements sur le programme, la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique et les rôles du BAPE.

### Le moment pour demander un BAPE

La période d'information publique est le moment pour demander la tenue d'un examen public du projet au ministre responsable de l'Environnement. Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE tienne une consultation publique ou une médiation sur le projet ont jusqu'au 7 avril 2026 pour en faire la demande.

Les personnes qui souhaitent rester informées sur le projet peuvent s'abonner dès maintenant à l'alerte dossier en visitant la page du dossier sur le site Web du BAPE.

### À retenir

- Période d'information publique du 4 mars au 7 avril 2026;
- Séances publiques d'information :
  - Jeudi 5 mars à 19 h  
Amphithéâtre Ernest-Simard de l'UQAR à Rimouski
  - Jeudi 12 mars à 19 h (heure des Îles), 18 h (heure de l'Est)  
Salle communautaire de Cap-aux-Meules

- Jeudi 19 mars à 19 h  
Studio du Quai des arts à Carleton-sur-Mer
- Mardi 24 mars à 19 h  
Centre Clairence-Minville à Grande-Vallée
- Les séances sont également diffusées en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE;
- Date limite pour faire une demande d'examen public : 7 avril 2026 à 23 h 59;
- Accès à la documentation sur le projet :
  - Site Web du BAPE.

### **Liens utiles**

[Page Web du dossier](#)

[Municipalités visées et carte des sites touchés par le programme](#)

[Qu'est-ce qu'une période d'information publique?](#)

[Comment se déroule une séance publique d'information?](#)

[Comment demander la tenue d'un examen public d'un projet?](#)



– 30 –

Source :  
Patrick Fournier, conseiller en communication  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
581 925-0696 | 1 800 463-4732  
[programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca](mailto:programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca)